



**Discours de Jacques Breillat, Président du groupe Gironde Avenir,
lors de la mobilisation initiée par le Président du Conseil
Départemental
de La Gironde autour du projet de métropolisation.
- Bordeaux, le 13 Octobre 2018 -**

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Chers(es) collègues Maires,
Mesdames, Messieurs les responsables associatifs,
Cher(e)s Ami(e)s,

Récemment, le Président de la République a annoncé qu'il prévoit, en Gironde et pour les autres Métropoles de plus de 500 000 habitants, la fusion des métropoles avec leurs Départements.
C'est en fait un projet que nous avons vu venir depuis des années. Il y a eu plusieurs alertes...

Ce projet va dans « le sens de l'histoire », mais dans le sens d'une histoire technocratique. Une histoire qui prévoit, en secret, l'affaiblissement de l'échelon communal. Une histoire à laquelle travaillent les plus hautes sphères de la technostructure française. Une histoire qui vise à remettre en cause la libre administration des collectivités à laquelle nous, élus locaux, responsables associatifs et représentants de la société civile sommes, tous, particulièrement attachés.

Cette histoire s'inscrit dans la **continuité logique de deux lois portant sur la réforme territoriale** :

- La loi **MAPTAM de 2014** qui renforçait les compétences et les pouvoirs des Métropoles,
- La loi **NOTRe de 2015**, véritable « usine à gaz », qui prévoyait la première étape de l'enterrement des Conseils Généraux avec le transfert de leurs compétences à d'autres collectivités (art.90) et l'étude « *des modalités de la suppression des Conseils Départementaux à l'horizon 2020* ».

Comme vous, je n'ai pas oublié les **déclarations tonitruantes** du Président de la République et de son Premier Ministre, lors du **précédent quinquennat** :

- L'un avait annoncé la suppression des Conseils Départementaux à l'horizon 2021 **lors de son premier discours de politique générale**,
- L'autre, le Président Hollande, s'était montré encore plus impatient de passer les Départements à la guillotine, en annonçant leur **suppression dès 2016**.

Mes amis, comme l'ensemble de nos communes, notre Département n'a pas été épargné ces dernières années ! Sur le plan budgétaire non plus, avec la baisse historique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) décidée, d'un trait de

plume, par les socialistes : - 85 M€ de 2012 à 2015 pour le Conseil Départemental de la Gironde ! Alors oui, il était temps de se réveiller...

Car au-delà des faits que je viens de rappeler aujourd'hui, la méthode questionne. Cette réforme est littéralement imposée par le haut de façon jupitérienne.

A ce sujet, je dois vous faire une confidence. **Je partage, pleinement l'analyse du Premier Ministre, Edouard Philippe.** Citons un extrait de son discours au dernier congrès de l'ADF :

« Je sais et je crois que nous savons tous que les organisations qui fonctionnent ne sont pas celles qui ont été plaquées sur les territoires mais celles d'une certaine façon que les territoires se choisissent. Je pense par exemple aux métropoles ; et au rapport qu'elles peuvent entretenir avec les départements. Je sais ce qui a pu prendre forme à Lyon. Je crois que ce qui a pu prendre forme à Lyon n'est pas nécessairement et dans les mêmes termes reproductible ailleurs. Ni à Marseille. Ni à Paris. Ni même à Bordeaux, où je me rendrai tout à l'heure pour rencontrer les élus métropolitains ».

Des propos tenus il y a moins d'un an... !

Alors si je suis ici ce matin, ce n'est pas simplement pour vous dire que je suis contre toute réforme par principe, et agiter un chiffon rouge; Ce n'est pas non plus pour bougonner, pour râler ou pour vous expliquer qu'une forme d'apocalypse va s'abattre sur le département de la Gironde et sur l'ensemble du secteur associatif.

Elu de terrain depuis 20 ans, j'ai d'abord été élu à la Métropole puis dans la ruralité. C'est pourquoi je n'oppose jamais les territoires de Gironde entre eux. J'ai l'intime conviction que la complémentarité entre le Département et la Métropole doit constituer le maître-mot de toute coopération territoriale.

Alors si je suis ici ce matin, c'est parce que j'ai moi aussi rêvé d'un « nouveau monde » :

- Dans ce « nouveau monde », il n'existe plus de mariage forcé entre les collectivités et l'on invite les deux parties du mariage aux préparatifs des fiançailles à l'Elysée,
- Dans ce « nouveau monde », on connaît sa géographie sur le bout des doigts et l'on ne fait pas l'erreur de confondre la Métropole de Lyon avec celle de Bordeaux, la Gironde et le Rhône,
- Dans ce « nouveau monde », l'Etat respecte sa parole et surtout, il respecte l'engagement des élus locaux, de ceux qui chaque jour, inlassablement, dans nos villes et dans nos campagnes, font battre le cœur de la République,
- Dans ce « nouveau monde », l'Etat paie toujours ses dettes. Il honore ses créances avant de donner des leçons de bonne gestion aux élus locaux. L'Etat rembourse l'ensemble de ce qu'il doit aux Départements sur le RSA et sur les prestations sociales car ces dépenses relèvent de la solidarité nationale...
- Dans ce « nouveau monde », on ne fait pas froidement du mécano institutionnel, tout seul dans un coin du palais,
- Dans ce nouveau monde, on se concentre sur la seule chose qui vaille, c'est-à-dire : *« Comment faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin ? », « Comment garantir la solidarité humaine et territoriale ? », « Comment délivrer le meilleur service public : le plus lisible, le plus proche, le plus efficace ? »,*
- Dans ce « nouveau monde », on n'impose pas les réformes « par le haut » mais on propose avec courtoisie aux parties de se rapprocher librement, de discuter ensemble, d'innover, d'imaginer et d'expérimenter de nouveaux modèles et de nouvelles solutions.

Vous voyez Mesdames, Messieurs, nous sommes aujourd'hui bien loin de ce « nouveau monde ». Pourtant ce « nouveau monde », vous le connaissez bien, nous le connaissons bien. C'est lui qui nous rassemble ce matin car il s'affranchit de tous les conservatismes, des vieux clivages et de la politique politicienne. Il porte, avec simplicité, le beau nom de « République décentralisée ».